

Bonnes
feuilles de
« Paroles
de prolétaires »
le dernier livre
d'Arlette
Laguiller

p.11

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1673 – 4 août 2000 – prix : 9F

**Pour que la reprise économique
ne profite pas qu'au patronat**

IL FAUDRA

UNE REPRISE

DES LUTTES

M 6189 - 1673 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Haro sur l'immigration, Chevènement persiste et signe
 - La répression contre les militants solidaires des sans-papiers
- 5 - La Poste veut faire payer les chèques de banque
 - PARE : le gouvernement soutient les plans patronaux
 - Le chômage, les chiffres et la réalité
 - IVG : un projet de loi à tout petits pas
- 10 - Guadeloupe : les habitants contre la pollution

Tribune

- 4 - Concorde : quand rentabilité ne rime pas avec sécurité

Dans les entreprises

- 6 - Lever (Haubourdin, Nord)
 - Bertrand Faure (Nogent-sur-Seine, Aube)
 - Renault-Nissan en Grande-Bretagne
- 7 - Chantiers de l'Atlantique (Saint-Nazaire, Loire-Atlantique) : Mourir à vingt ans...
 - Aventis (Romainville, Seine-Saint-Denis)

Dans le monde

- 8 - Côte-d'Ivoire : parodie de démocratie sur fond de misère
 - Maroc : un an après la mort d'Hassan II
 - Dix ans d'embargo contre l'Irak
- 9 - Espagne : la politique réactionnaire de l'ETA

Lire

- 11 - Paroles de prolétaires (extraits)

Sur la route des vacances

- 12 - Caravanes de Lutte Ouvrière

Épargne salariale

FABIUS VEUT SURTOUT ÉPARGNER... LES PATRONS

Fabius revient donc à la charge sur un projet dont ses confrères du gouvernement et ses prédécesseurs au ministère des Finances avaient déjà abondamment parlé : la réforme de l'épargne salariale.

Avant de mettre la clé sous le paillason pour le temps des vacances, le Conseil des ministres a examiné la nouvelle mouture de ce que le quotidien économique et surtout pro-patronal *Les Echos* appelle pudiquement une « vision plus libérale du salariat et du partage capital-travail » et qui n'est, en fait, qu'un nouveau mécanisme de retraite par capitalisation, via une version « gauche plurielle » des fonds de pension.

En effet, tel qu'il a été présenté mardi 1^{er} août, le projet Fabius prévoit la création d'un « Plan partenarial d'épargne salariale volontaire », ou PPEV, après signature d'un accord entre patron et syndicats dans chaque entreprise (ou groupe d'entreprises, pour les plus petites) concernée. On le voit, il n'est même pas impossible que l'assentiment de chaque salarié soit considéré comme superflu pour souscrire un tel plan. Pas plus qu'il ne serait nécessaire de disposer de salaire à épargner, d'ailleurs...

Le plan en question aurait une durée de dix ans, obligatoire sauf exceptions négociées entreprise par entreprise. Au bout de ce temps-là, l'épargne pourrait être récupérée sous forme de capital ou de rente, toujours selon des modalités négociées. Elle pourrait être utilisée comme petit complément de retraite mais pas seulement, laisse entendre le projet, les commentateurs évoquant son utilisation pour un placement immobilier ou une création d'entreprise,

toutes activités éminemment familiales, comme on le sait, à des salariés soucieux de partir en retraite sans avoir à rogner considérablement sur leur niveau de vie... Le salaire différé et versé sur ce PPEV serait exonéré d'impôt sur le revenu mais pas de la CSG ni de la CRDS, soit quand même un prélèvement fiscal de 10%. Quant au taux de rémunération de l'épargne en question, il n'a pour l'instant pas été évoqué...

Côté patronat, l'intérêt de l'opération est plus évident, en exonérant les patrons par exemple de charges sociales sur la partie des salaires versée sur les Plans, soit une diminution importante des cotisations patronales aux caisses de retraite. Et puis, de ces fonds qui iraient s'accumuler sur les plans en question, qui disposerait de la gestion? Qui en aurait le contrôle? Comment seraient-ils utilisés? Quelles garanties pourraient avoir les salariés que les sommes ne seraient pas englouties dans une spéculation boursière hasardeuse avant qu'ils puissent récupérer un sou? Et que se passerait-il en cas de fermeture de l'entreprise, de licenciement, de passage du salarié d'une entreprise à une autre? Il est annoncé que les patrons devront abonder ces plans à parité des travailleurs. Mais qui les y contraindra? Un Fabius? Allons donc!

On le voit, les travailleurs qui espéreraient à travers cette prétendue « épargne salariale » se constituer à terme un petit pécule, un complément de retraite non négligeable, risqueraient au mieux de laisser détourner pendant dix ans une partie de ce qui leur est dû, au pire de perdre beaucoup et dans tous les cas, de se faire bien des illusions.

Le projet Fabius ne vaut pas mieux que ceux échafaudés avant lui et relève des mêmes préoccupations : non pas offrir une meilleure retraite aux travailleurs mais amorcer un mécanisme qui permettra à des financiers, avec l'argent destiné aux retraites des salariés, d'obtenir des liquidités afin

de spéculer et de faire des profits. Cela se fait dans d'autres pays comme l'Angleterre ou les Etats-Unis, sous cette forme ou sous une autre approchante, et on peut constater que les travailleurs n'y ont rien gagné... quand ils n'ont pas considérablement perdu. Les capitalistes, les financiers et les spéculateurs de tout poil, eux, ont toujours été gagnants.

Il est inadmissible de transformer ainsi les retraites des travailleurs en un enjeu spéculatif. Non seulement les patrons versent de moins en moins en salaires (par la multiplication des emplois précaires et partiels, en particulier) et en cotisations sociales correspondantes, dont celles pour la retraite,

non seulement ils bénéficient de multiples exonérations de charges sociales, mais de surcroît il faudrait leur permettre de détourner une partie des salaires déjà insuffisants vers une prétendue « épargne salariale »! Le moment est au contraire venu d'imposer des augmentations de salaires importantes pour améliorer le niveau de vie actuel de l'ensemble de la classe ouvrière et garantir celui dont elle pourra bénéficier une fois à la retraite. Et d'évidence, ce n'est pas sur le gouvernement de la gauche plurielle, sur Fabius et consorts, qu'elle peut compter pour y parvenir.

Lucienne PLAIN



Manifestation de retraités à Marseille en mai dernier.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET Attention notre adresse vient d'être modifiée. C'est désormais : <http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Harmon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12 600 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roty de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 86. Commission paritaire des publications n° 64 895.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL et VILLE:

COMPLÉMENT D'ADRESSE:

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de:

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

POUR QUE LA REPRISE ÉCONOMIQUE NE PROFITE PAS QU'AU PATRONAT, IL FAUDRA UNE REPRISE DES LUTTES

■ Avec le mois d'août la vie économique et politique du pays entre en somnolence. La plupart des entreprises tournent au ralenti. Le gouvernement est en congé. Et les travailleurs en activité songent aux vacances qu'ils viennent de passer, ou à celles qui leur restent à prendre.

C'est aussi une bonne occasion de faire le bilan des douze mois qui viennent de s'écouler et de réfléchir à ce qui nous attend à la rentrée.

Le gouvernement de la gauche plurielle est très content de lui : grâce à la reprise économique mondiale, les statistiques du chômage se sont améliorées : il n'y aurait plus qu'un peu moins de 10 % de la population active (c'est encore énorme !) privée d'emploi. Mais suivant qu'on vive de ses actions ou de son travail, le bilan n'est pas le même.

La Bourse, bien qu'avec des fluctuations irrégulières, a considérablement grimpé : les actions rapportent plus et, en même temps, leur valeur a tellement augmenté que certains capitalistes ont vu leur fortune doubler en deux ou trois ans.

Mais en revanche les salaires stagnent. Si des emplois ont été créés, ce sont le plus souvent des emplois précaires. Sous prétexte d'augmenter le temps libre, la loi sur les 35 heures a fourni au patronat de nouveaux moyens pour tenter d'imposer

une « flexibilité » accrue des horaires, sans avoir à payer d'heures supplémentaires. Il n'est, pour s'en convaincre, que de voir le nombre de conflits sociaux entraînés par sa mise en application. Le patronat continue à fermer des entreprises, à supprimer des milliers d'emplois, puisque pour lui la réduction des effectifs est un moyen d'augmenter ses profits. Et si le gouvernement a finalement décidé de ne pas entériner le projet du MEDEF visant à contraindre les chômeurs à accepter n'importe quel emploi correspondant à leur qualification, c'est-à-dire n'importe quel salaire, ce n'est que reculer pour mieux sauter, car la ministre du Travail, Martine Aubry, s'est déclarée d'accord sur le fond avec les objectifs du patronat, se vantant même d'avoir été la première à prendre des mesures de ce type.

En fait, reprise économique ou pas, le patronat a continué l'offensive qu'il mène depuis des années contre la classe ouvrière, et qui vise à augmenter les profits de la grande bourgeoisie aux dépens du niveau de vie et des conditions de travail des classes laborieuses. Il a bénéficié pour cela de l'aide du gouvernement Jospin, comme il avait bénéficié auparavant de l'appui des gouvernements de droite et de gauche qui se sont succédé depuis vingt ans.

Le patronat et le gouvernement savent qu'ils peuvent compter sur la collaboration de certaines centrales syndicales, prêtes – on l'a vu avec le PARE – à signer n'importe quel texte défavorable aux travailleurs pour peu qu'on leur donne la possibilité de s'asseoir autour d'un tapis vert. Ils savent aussi que même les confédérations syndicales qui ont refusé de signer ce texte indigne ne font rien pour préparer une riposte d'ensemble de la classe ouvrière. Mais ils craignent néanmoins les réactions, les coups de colère possibles des travailleurs. On l'a bien vu ces dernières semaines avec le conflit de la Cellatex à Givet, où les travailleurs ont partiellement obtenu satisfaction. Depuis, chaque nouveau conflit du travail voit la grande presse se demander si la colère ouvrière ne va pas se manifester de nouveau.

Cependant ce n'est pas la multiplication des coups de colère qui pourra faire reculer le patronat (même si elle lui inspire une crainte salutaire). C'est la généralisation de cette colère. Car seule une riposte d'ensemble de toute la classe ouvrière pourra changer durablement le rapport de force entre nous et nos exploités.

C'est à cela qu'il nous faut nous préparer pour la rentrée.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

CONCORDE : QUAND RENTABILITÉ NE RIME PAS AVEC SÉCURITÉ

La catastrophe du Concorde a fait au moins 114 victimes en s'écrasant, mardi dernier, sur un hôtel de Gonesse juste après son décollage de l'aéroport de Roissy : non seulement les membres de l'équipage, et des touristes, mais aussi quatre femmes, surprises pendant leur travail dans l'hôtel.

Et, à Gonesse, le pire a peut-être été évité : l'avion aurait pu s'écraser quelques centaines de mètres plus loin, sur un hôpital par exemple, et faire davantage de victimes.

Une enquête est en cours. On peut toujours espérer qu'elle ne subira pas le même sort que celle sur l'accident de l'A320 sur le mont Saint-Odile - 87 victimes en 1992 - et dont on attend toujours le rapport définitif des experts. Mais, alors que les enquêteurs ont déclaré ne pas pouvoir rendre un rapport préliminaire avant fin août, le ministre des transports avait lui déjà sa solution : une défaillance des pneus aurait causé une réaction en chaîne. Pourquoi pas ? A moins que, pour les pouvoirs publics, il ne s'agisse avant tout de mettre hors de cause le Concorde et ses moteurs.

Rappelons que dans les années 70, l'échec commercial du Concorde, trop gourmand en kérosène, fut transformé par les cocardières de tous poils, de la droite à la gauche, en lutte du David français contre le Goliath américain. En fait, à 46 000 francs l'aller-retour Paris / New-York, le Concorde est, aujourd'hui, un joujou pour riches et hommes d'affaires... de tous les pays.

Pourtant, novateur à l'époque, le Concorde est devenu vétuste, à l'image des calculateurs embarqués fonctionnant encore aux lampes ou du couplage des deux moteurs sur chaque aile qui ne répond plus aux normes de sécurité actuelles. Mais, chut, il ne faut pas le dire puisque l'honneur du pays est en jeu !

Les salariés d'Air France, des pilotes au personnel de maintenance, font eux de leur mieux, et cela, dans des conditions de plus en plus difficiles. La direction d'Air France n'a que le mot rentabilité à la bouche, la privatisation en avril 1999, nommée hypocritement « ouverture du capital », n'ayant rien arrangé, au contraire. Cette année, Air France prévoit un plan d'économie de 3 milliards de francs. Les effectifs ne suivent pas

l'augmentation du trafic. La direction a de plus en plus recours aux heures supplémentaires, à la sous-traitance et aux contrats précaires.

Une politique diamétralement opposée à la sécurité des usagers et des salariés d'Air France.

Ces derniers doivent jongler avec les plans de vols, voire avec les pièces de rechange. Sur le Concorde qui s'est écrasé mardi et qui revenait, la veille, de New-York, les mécaniciens ont dû en urgence changer une pièce défectueuse en la prélevant sur un autre Concorde qui sert de réservoir à pièces détachées !

Pourtant Air-France a fait 2,3 milliards de francs de bénéfice sur la période 1999-2000. Les gros actionnaires privés d'Air France, comme le fonds de pension Fidelity, doivent trouver que ce n'est pas encore assez.

Certes, l'avion reste un moyen de transport relativement sûr : environ 700 morts sur 1,5 milliard de passagers transportés en 1999. Mais le nombre d'accidents a tendance à augmenter. La Fédération Internationale des Pilotes de Ligne prévoit même un doublement du nombre d'accidents aériens mortels d'ici 2007. Responsable : l'augmentation du trafic, mais, aussi la déréglementation et la libéralisation du trafic aérien, avec pour dernier exemple, le projet de privatisation du contrôle aérien en Europe.

Durant les dix dernières années, par exemple, pendant que le nombre de passagers embarqués sur Paris augmentait de 40 %, le trafic aérien parisien a crû d'environ 60 %. L'ouverture à la concurrence des lignes aériennes a entraîné une inflation du nombre de transporteurs et de vols. Résultat : chaque compagnie, pour attirer ou retenir les clients, brise ses tarifs au dépens, d'abord, des conditions de travail de son personnel et, finalement, de la sécurité de tous.

Alors, gouvernement et patrons de compagnies aériennes reparlent aujourd'hui de sécurité, le temps d'un drame, mais passé l'émotion...

Éditorial des bulletins d'entreprise « l'Étincelle » du lundi 31 juillet 2000

Au sommaire du numéro 10 (juillet-août 2000) de *Convergences Révolutionnaires*, édité par la fraction l'Étincelle de Lutte Ouvrière et la *Tendance Révolution* ! de la Ligue Communiste Révolutionnaire : un dossier sur l'immigration, des articles sur les relations LO/LCR, l'offensive antiouvrière du Medef...

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F d'abonnement de soutien) écrire à Lutte Ouvrière, fraction L'Étincelle.

Leur société

HARO SUR L'IMMIGRATION CHEVÈNEMENT PERSISTE ET SIGNE

Au cours d'un séminaire européen sur l'immigration tenu le 12 juillet dernier à Rome, le commissaire européen chargé de la Justice proposait, en s'appuyant sur la baisse du chômage en Europe et sur le vieillissement de la population qui menacerait les systèmes actuels de retraite, de renoncer à « la politique immigration zéro » et d'adopter de « nouvelles mesures légales permettant aux immigrés d'entrer en Europe ». Ce qui, de plus, aurait l'avantage d'après lui de mettre un terme à l'immigration clandestine et surtout répondrait à la demande de plus en plus forte de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie.

C'était plus que suffisant pour permettre à Jean-Pierre Chevènement de faire entendre sa petite différence devant les ministres de l'Intérieur et de la Justice de l'Union européenne réunis à Marseille le 28 juillet. « Le recours massif à une "immigration de remplacement" ne serait ni économiquement ni socialement raisonnable », a-t-il déclaré, car les pays occidentaux « ne sont pas prêts à payer l'intégralité du ticket d'entrée des populations migrantes ». Afin de satisfaire les éventuels besoins de main-d'œuvre, « il faut d'abord se tourner en direction

des chômeurs nationaux », a-t-il ajouté.

Chevènement n'hésite pas, comme ses prédécesseurs de droite, à reprendre « l'argumentaire » des démagogues d'extrême droite. La défense de l'emploi pour les « travailleurs nationaux », Chevènement s'en moque comme de sa première chemise, lui qui a si souvent participé aux divers gouvernements de gauche qui, depuis une vingtaine d'années, n'ont fait que subventionner grassement tous les patrons licencieurs.

Mais si le patronat a besoin de main-d'œuvre immigrée, Chevènement est prêt à le satisfaire en faisant appel « à des mains-d'œuvre étrangères et saisonnières dans le cadre de contrats passés entre les pays européens et les pays d'Afrique ou méditerranéens ». Et d'ajouter : « Il est préférable de systématiser le système des migrations temporaires, ce qui suppose pour ce type de main-d'œuvre à la fois une ouverture plus généreuse des frontières et une fermeté plus grande sur le séjour permanent ». Bref, la précarité totale d'une main-d'œuvre privée de tout moyen de défense : voilà ce que Chevènement offre au patronat.

Alain VALLER

LA RÉPRESSION CONTRE LES MILITANTS SOLIDAIRES DES SANS-PAPIERS

Les 20 et 21 juillet se tenait à Paris un séminaire international sur les filières d'immigration clandestines, dans le cadre de la présidence européenne de la France. Chevènement, ministre de l'Intérieur, a tenu à peaufiner son image de marque en proposant entre autres de nouvelles mesures renforçant la répression contre l'aide à l'entrée et au séjour d'étrangers. Ces mesures ne visent pas seulement les filières clandestines mais aussi les militants actifs dans le soutien aux « sans-papiers ». Pour ne pas être en reste, le tribunal de police d'Aulnay-sous-Bois cite à comparaître une dizaine de militants accusés uniquement d'avoir tenté de convaincre, à l'aéroport de Roissy, les passagers de réagir si des expulsés de force se trouvaient à bord de leur avion, comme nous en informe le Collectif anti-expulsion d'Ile-de-France par le communiqué que nous publions ci-dessous :

Le 19 septembre 2000 NOUVEAU PROCÈS DE LA SOLIDARITÉ AVEC LES SANS-PAPIERS.

Une dizaine de militantes et de militants qui s'étaient rendus à l'appel du Collectif anti-expulsion, le 22 janvier 2000, à l'aéroport Charles-de-Gaulle

pour convaincre les passagers de plusieurs vols vers l'Afrique de réagir si des expulsés contre leur gré se trouvaient dans leur avion, sont cités à comparaître au tribunal de Police d'Aulnay-sous-Bois (93) le 19 septembre 2000 à 14 heures (10, boulevard Hoche).

Le « réquisitoire aux fins de citation » est daté du 7 juillet 2000, soit près de six mois après la supposée « infraction » officiellement reprochée qui est : « Exploitation non conforme d'une zone publique d'un aéroport ».

Tel est le courageux prétexte utilisé par le gouvernement pour punir ceux qui n'acceptent pas sa politique de contrôle et de répression des immigrés pauvres.

Telle est la réponse de la gauche plurielle aux pratiques de solidarité réelle avec les plus précaires des précaires.

Revendiquer et lutter pour la liberté de circulation et d'installation des êtres humains devient un motif de comparution au tribunal.

Jusqu'à présent, il était logiquement interdit de parler au pilote durant les vols. Sous la gauche plurielle il est, de plus, interdit de s'adresser aux passagers avant l'embarquement.

Paris, le 24 juillet 2000

LA POSTE SE SUCRE SUR LE DOS DES PAUVRES

Profitant des vacances pour mieux faire passer son sale coup, La Poste a décidé de mettre fin à la gratuité d'un moyen de paiement utilisé notamment par les plus pauvres. Même si, devant le tollé provoqué par cette annonce, on a appris le 2 août qu'elle reportait son application au 1er octobre, il ne reste pas moins que ce qui est envisagé, c'est de taxer à

49,20 F les retraits sur les livrets A ou les livrets Jeunes effectués au moyen d'un « chèque de banque », quelle que soit la somme prélevée.

Ce racket est d'autant plus ignoble qu'il spolie les gens les plus démunis, ceux qui n'ont pas pu obtenir l'ouverture d'un compte-chèque ou sont « interdits bancaires » et en sont réduits à ce livret pour disposer de leur retrait-

te, leurs allocations-chômage, leur RMI ou leurs petites économies. Le « chèque de banque » leur permettait de régler une grosse dépense à partir de leur livret de caisse d'épargne. Dorénavant il ne restera plus qu'à choisir la façon de se faire dépouiller en déboursant soit 49,20 F pour un chèque, soit 20 F pour un virement, soit 21 F pour un mandat au nom d'un compte bancaire ou postal. A moins de régler par exemple son loyer en espèces... avec les risques que cela comporte pour le locataire.

La direction de La Poste est parfaitement consciente de cette situation, mais elle n'en répond pas moins, avec une écœurante mauvaise foi, que pour échapper à cette facturation « il est possible de virer des sommes d'un livret A vers un CCP »... à condition d'en avoir un, évidemment. En clair les pauvres n'intéressent pas plus les responsables de La Poste « service public » qu'ils n'inté-



ressent ceux des banques privées. Les uns et les autres s'en passeraient volontiers.

D'ailleurs, le 6 avril, dans le journal *La Tribune*, Bourmaud, le président de La Poste, déclarait que « l'utilisation du livret A comme d'un porte-monnaie avec quatre à cinq opérations par jour sur de petits montants » coûtait « environ 1,5 milliard de francs par an ». Et, pour lui, le nombre de ces chèques, émis en bureau de poste chaque année est « consi-

dérable » et entraîne des pertes de temps et des coûts « négatifs ». Rentabilité oblige, seuls comptent les « gros clients » que La Poste tente d'appâter à l'aide de tout un arsenal de produits financiers, qui font régulièrement l'objet de campagnes publicitaires tous azimuts à gros budgets, et les entreprises qui bénéficient de tous les égards et de toutes les facilités possibles.

Annie ROLIN

PARE LE GOUVERNEMENT SOUTIENT LES PLANS PATRONAUX

Deux jours après avoir refusé son accord à la nouvelle convention concernant l'assurance chômage concoctée par le MEDEF avec la CFDT et la CFTC, Martine Aubry a déclaré, à l'issue du conseil des ministres, que le gouvernement était « tout à fait favorable au plan d'aide au retour à l'emploi (le PARE) dans sa philosophie » et elle a invité les « partenaires sociaux à reprendre le dialogue », ajoutant que sa « porte restait ouverte ».

Obliger les chômeurs à accepter n'importe quel emploi sous peine de perdre leur droit à une allocation, voici donc la « philosophie » d'un gouvernement qui se dit socialiste. Mais ce ne serait, en fait, que la poursuite de la politique menée par la gauche (tout comme la droite, d'ailleurs) depuis qu'elle est

au pouvoir : défendre les intérêts du patronat et le soutenir dans ses attaques contre les travailleurs et les chômeurs.

Face au patronat qui licencie et crée le chômage, le gouvernement n'a jamais pris aucune mesure et lui a laissé les mains libres pour jeter des travailleurs à la rue. Et cela continue toutes les semaines.

Si, dans un premier temps, le gouvernement a fait mine de rejeter le projet patronal de PARE (parce qu'il jugeait sans doute que les circonstances n'étaient pas opportunes), la volte-face n'a pas traîné. Pour défendre leurs droits, les chômeurs, tout comme les travailleurs, n'ont rien à attendre de ce gouvernement qui laisse toujours sa « porte ouverte » aux volontés du patronat.

M.L.

LE CHÔMAGE, LES CHIFFRES ET LA RÉALITÉ

Se félicitant de la nouvelle baisse de demandeurs d'emplois en juin, Martine Aubry juge « tout à fait possible » que le taux de chômage, officiellement à 9,6 %, passe en-dessous de 9 % dès cette année. Déjà, assure-t-elle, « la baisse enregistrée en juin permet de franchir la barre des 800 000 chômeurs en moins depuis 1997 », ajoutant que « la réduction de l'exclusion s'accélère sous l'effet d'une politique active de l'emploi menée par le gouvernement depuis trois ans ».

Même si le chômage semble effectivement avoir reculé, il reste toujours, officiellement, près de 2 300 000 demandeurs d'emploi, 500 000 de plus si l'on additionne ceux ayant eu une activité occasionnelle ou réduite pendant le mois. A ce-là s'ajoute plus d'un million de bénéficiaires du RMI.

Dans le même temps, les

entreprises continuent à licencier massivement pour continuer à garantir aux actionnaires des bénéfices records, et il ne se passe pas une semaine sans l'annonce de fermetures d'entreprises jugées non rentables, comme Cellatex à Givet, Adelschöffen à Schiltigheim, etc.

D'autre part, les emplois créés ne permettent bien souvent pas de sortir de l'incertitude du lendemain : ce sont des postes précaires, en intérim ou en contrat à durée déterminée. Plus des deux tiers des entreprises y auraient eu recours au moins une fois au cours de l'année. « Tout se passe », écrit la DARES (Direction de l'animation et de la recherche des études statistiques), « comme si la pression exercée par les maisons mères et les actionnaires incitait les gestionnaires à privilégier l'embauche temporaire pour pouvoir rapidement

ajuster les effectifs à toute fluctuation de la demande, et préserver ainsi la rentabilité de l'investissement ».

L'emploi temporaire touche toutes les catégories de travailleurs, à tel point que l'agence d'intérim Manpower se plaint de manquer de main-d'oeuvre non qualifiée pour des postes tels que manutentionnaires, routiers ou préparateurs de commandes.

En plus d'être des emplois temporaires, ceux créés le sont bien souvent à temps partiel imposé, avec des salaires insuffisants pour vivre décemment.

Derrière l'autosatisfaction affichée du gouvernement, la réalité reste donc bien plus amère pour les millions de femmes et d'hommes qui vivent d'un travail, ou cherchent à en vivre.

Boris SAVIN

Le gouvernement et l'IVG

UN PROJET DE LOI À TOUT PETITS PAS

Après pas mal d'atermoie-ments, le gouvernement a finalement décidé de réformer la loi Veil concernant l'IVG dans un sens un peu plus favorable aux femmes. Selon le projet de loi évoqué, les femmes pourront subir un avortement jusqu'à douze semaines de grossesse, au lieu de dix ; les mineures n'auront plus l'obligation absolue d'avoir une autorisation parentale pour l'accès à la pilule et à l'avortement, et la propagande en faveur de l'IVG ne sera plus interdite. Ces mesures représentent évidemment un petit progrès, en

particulier pour une partie des 5000 ou 6000 femmes obligées, chaque année, d'aller en Angleterre, aux Pays-Bas ou en Espagne pour avorter, faute d'avoir respecté le délai français de 10 semaines (sans compter celles qui ne pouvaient même pas utiliser cette ultime solution, faute de moyens nécessaires).

Cependant, c'était bien la moindre des choses que le gouvernement Jospin pouvait faire. Il avait tergiversé, face à la campagne menée par les réactionnaires de tout poil, des associations catholiques au Conseil

d'Etat, en passant par certains médecins qui invoquaient avec mépris le risque d'« avortements de confort ». Et il a fallu bien des critiques des partisans des droits de la femme, depuis le personnel des centres d'IVG jusque dans les rangs de la gauche plurielle et dans les colonnes du magazine *Elle*, pour que Jospin décide de se donner un air plus libéral en la matière, au moins jusqu'à nouvel ordre.

Le projet de loi annoncé la semaine dernière est d'ailleurs bien imparfait, et reste en deçà de ce que plusieurs autres pays

européens permettent. Ainsi, le prolongement de 10 à 12 semaines ne concernerait que 40 % des femmes qui, en l'état actuel, doivent se rendre à l'étranger pour avorter, les 60 % restants avortant après 12 semaines. En Suède, le délai légal est de 14 semaines, en Espagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Suisse, il est de 22 semaines.

Mais, surtout, pour que le plein droit des femmes à disposer de leur corps, à décider en l'occurrence d'avoir ou pas un enfant, pour que ce droit entre dans la réalité concrète pour toutes, il

faudrait avant tout y mettre les moyens. Un « toilettage » de la législation, aussi indispensable que soit ce minimum, ne peut y suffire. Il faudrait renforcer les structures hospitalières d'accueil et d'intervention, renforcer les moyens en personnel compétent et disponible, bref mener une politique de santé au service de la population dotée de tous les crédits nécessaires, avec une volonté effective de garantir les droits des femmes. Autant dire que la lutte sur ce terrain reste à poursuivre...

Michel BONDELET

Côte-d'Ivoire

UNE PARODIE DE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE SUR FOND DE MISÈRE ET DE TENSION CROISSANTE

Alors que la Côte-d'Ivoire est censée vivre une période de passage à la démocratie sous la tutelle des militaires du général Gueï, la tension monte et le pouvoir du général se manifeste avec brutalité.

Le référendum qui vient d'avoir lieu le 23 juillet sur un projet de nouvelle constitution, destiné à doter le général vainqueur du coup d'État du 24 décembre 1999 d'une façade de «légitimité», aurait obtenu le oui de 86,53 % des votants, une fois décomptées les 44 % d'abstentions.

Mais malgré les félicitations

aussi embarrassées que méprisantes du ministre français de la Coopération (car ce ministère se voit toujours, apparemment, en ministère des colonies...), qui a à ce propos parlé de «*bon résultat global*», «*expression de la maturité ivoirienne*», il reste que ce référendum était bidon, que toutes les forces politiques appelaient à voter oui, qu'il a eu lieu dans une ambiance d'état d'urgence. En outre, la modification constitutionnelle en jeu visait tout spécialement à exclure l'opposant Alassane Ouattara (qui fut Premier ministre sous Houphouët-Boigny) de l'élection présiden-

tielle à venir à l'automne...

En effet, toute une campagne xénophobe exaltant «l'ivoirité», largement entamée sous Bédié (celui-là même qui fut renversé par Gueï en décembre dernier), a été reprise par le général et elle sert notamment à contester la nationalité ivoirienne d'Alassane Ouattara, en le montrant comme originaire du Burkina voisin. Dans les derniers jours précédant le référendum sur la Constitution, les militaires en avaient d'ailleurs modifié le texte, afin de ne retenir pour la présidentielle que les candidats de père et de mère ivoiriens, le «et» remplaçant le «ou»

initialement prévu.

Et c'est dans un contexte de démagogie xénophobe que Gueï cherche visiblement à garder ce pouvoir qu'il avait parlé de rendre «aux civils» au terme du processus électoral.

Des manifestations antifrançaises (non réprimées par les forces de l'ordre) ont répondu au ministre français Josselin, qui avait cru bon de remarquer tout de même : «*Il ne faut pas que les Ivoiriens soient privés de leur liberté de choix*»; mais lundi 31 juillet les soldats et les gendarmes ont réprimé brutalement, à Abidjan et à Bouaké, des mani-

festations d'étudiants favorables à la candidature de Ouattara.

Le général Gueï se trouve dans la délicate situation de souhaiter sans doute conserver le pouvoir à travers au moins une apparence d'élections libres, mais il lui faudrait pour cela disposer du soutien et de l'aide de tout un appareil politique qui ne pourrait être en l'occurrence que celui du PDCI, l'ancien parti qui a perdu le pouvoir. Ce n'est pas gagné, et autant dire que les manœuvres et magouilles ne sont pas près de cesser d'ici les élections, si même celles-ci ne finissent pas par être tout simplement repoussées.

Maroc

UN AN APRÈS LA MORT D'HASSAN II, UN CHANGEMENT ... SURTOUT DANS LE DISCOURS

Cela fait un an qu'au Maroc Mohammed VI a succédé à son père Hassan II. A l'occasion de la fête du trône, qui s'est tenue le 30 juillet à Rabat, il s'est à nouveau employé à donner l'image d'un monarque «éclairé», «moderne», résolu à rompre avec le mode de gouvernement dictatorial et sanglant de son père qui avait fait régner la terreur pendant trente-huit ans.

Parmi les dignitaires du régime, il a gardé Youssoufi, le Premier ministre prétendument socialiste. Son geste le plus retentissant fut le renvoi, en novembre 1999, du maître des basses œuvres de la période antérieure, le ministre de l'Intérieur Driss Basri.

Moins d'un mois après la mort de son père, Mohammed VI avait évoqué dans un discours les «*disparus*» et les «*victimes d'arrestations arbitraires*».

Des autorisations à revenir au Maroc furent accordées à quelques personnalités connues, comme la famille de Ben Barka, dirigeant nationaliste enlevé et assassiné à Paris en 1965, ou Abraham Serfaty, arrêté en 1974, torturé pendant quinze mois, emprisonné dix-sept ans et banni de son pays depuis 1991. Le 30 juillet dernier, le roi a gracié 899 prisonniers, dont quatre condamnés à mort.

Au-delà de ces gestes qui ont été largement salués en France, il y eut seulement la création d'une commission d'indemnisation devant laquelle 5 000 dossiers ont été déposés. Il n'est pas question de s'attaquer aux responsables

des sévices et aux tortionnaires qui, pour l'essentiel, exercent toujours des fonctions officielles. «*Ce qui honore l'homme est le fait de s'élever au-dessus de toute forme de vengeance*», s'est justifié le roi. Et son Premier ministre n'a pas manqué de lui emboîter le pas en proposant d'organiser un «*thé d'honneur*» pour le ministre de l'Intérieur destitué. Seuls les gouverneurs sur lesquels s'appuyait Basri à l'échelon régional ont été largement remplacés.

Même si cela n'est pas négligeable pour la population pauvre en butte à l'arbitraire et au véritable racket exercés par une multitude de petits fonctionnaires

corrompus, c'est loin de permettre une amélioration significative de la vie des petites gens. Celle-ci ne pourrait être envisagée sans s'en prendre à la puissance des grands propriétaires fonciers et des industriels. Mais cela n'entre visiblement pas dans les projets du nouveau roi.

En fait, l'activité de Mohammed VI se résume essentiellement à la nomination de commissions royales sur de multiples sujets dont, bien sûr, les plus brûlants, par exemple le Sahara, les droits de la personne, l'enseignement, la pauvreté, les problèmes sociaux, en laissant assumer par le Premier ministre l'accusation d'être «*en deçà de nos espé-*

rances», comme il l'a déclaré. Le tout en s'appuyant très ouvertement sur la hiérarchie religieuse.

Il est certain que, vu la situation dramatique qu'endurent les masses pauvres du Maroc depuis des décennies, elles ne se contenteront pas indéfiniment d'expédients et de faux-semblants. Les «*espérances*» ne peuvent suffire à faire oublier le chômage massif qui touche un quart de la population et la misère noire des campagnes, aggravée encore par une sécheresse persistante depuis plusieurs années, qui a conduit des centaines de milliers de paysans à venir chercher refuge dans les grandes villes aux bidonvilles déjà surpeuplés.

C'est justement cette bombe sociale que Mohammed VI s'emploie à désamorcer pour que les affaires de l'impérialisme, français notamment, qui n'a pas manqué de l'introniser à sa façon lors du défilé du 14 juillet de l'année dernière, puissent continuer à prospérer sur cet océan de souffrances.

Annie ROLIN

DIX ANS D'EMBARGO IMPÉRIALISTE CONTRE LA POPULATION IRAKIENNE

Le 2 août 1990, la dictature irakienne, menacée d'asphyxie économique, recourait à la fuite en avant. Les troupes de Saddam Hussein occupaient le minuscule Koweït, cette richissime enclave incarnant dans la région la puissance des multinationales du pétrole et de l'emprise économique de l'impérialisme.

Jusqu'à-là Saddam Hussein avait été un instrument utile à

l'impérialisme, pour contribuer au maintien de l'ordre dans la poudrière de peuples et de pauvreté que les pillages coloniaux avaient laissée dans la région. Surtout, il avait fourni aux grandes puissances, et au premier chef aux Etats Unis, le moyen de punir le régime iranien de Khomeiny, venu au pouvoir sans leur assentiment, par l'une des guerres les plus longues et les plus meurtrières de ce dernier demi-siècle.

Mais ce soudard n'avait de valeur aux yeux des dirigeants de l'impérialisme que pour autant qu'il ne prenait pas trop d'assurance et restait docile. Dès lors qu'il ruait dans les brancards, même si cela ne remettait rien en cause de fondamental dans l'ordre impérialiste, il devait être châtié - pour ses propres méfaits et surtout pour l'exemple, à titre d'avertissement à tous les peuples et régimes des pays pauvres tentés de défier si peu que ce soit l'ordre des maîtres pour secouer

le joug de leur système.

En quelques mois, la plus grande armée jamais rassemblée depuis la guerre de Corée s'installa en Arabie saoudite, regroupant tous les impérialismes de première et seconde zones et la plupart de leurs satellites. En avril 1991, après plus d'un mois de bombardements et quelques jours d'une offensive terrestre particulièrement meurtrière, la guerre du Golfe était finie. Les troupes de Saddam Hussein quittaient le Koweït en ayant essuyé des pertes considérables.

Mais cela n'a pas suffi à l'impérialisme. Dix ans après que le premier char irakien fut entré au Koweït, des bombes américaines et anglaises tombent toujours aujourd'hui plusieurs fois par semaine sur des cibles prétendument militaires en Irak, avec l'assentiment plus ou moins explicite des autres grandes puissances comme la France. L'embargo décrété contre l'Irak au lendemain de l'invasion d'août 1990 tient toujours. Bien sûr, cet organe de l'ordre impérialiste qu'est l'ONU a «*assoupli*» l'embargo en autorisant l'Irak à exporter un

Espagne

LA POLITIQUE RÉACTIONNAIRE DE L'ETA

L'assassinat de l'ex-gouverneur socialiste de la province de Guipuzcoa au Pays basque, Juan Maria Jauregui par un commando de l'ETA est une nouvelle preuve qu'en reprenant les actions terroristes, cette organisation séparatiste radicale n'a pas simplement choisi de faire quelques démonstrations de force mais qu'elle mène une offensive parmi les plus dures depuis plus de dix ans.

En sept mois – c'est-à-dire depuis la rupture de la trêve – sept personnalités ont été assassinées. Il ne s'agit pas de hauts dignitaires du pouvoir, mais d'un militaire de rang moyen, de conseillers municipaux, d'élus ou de journalistes. Le Parti Populaire actuellement au pouvoir est visé en premier lieu. Mais le PSOE l'est aussi. Les deux partis sont considérés comme les artisans présents ou passés d'une même politique visant à imposer au Pays basque la mainmise de l'Etat espagnol par la force et la répression, en refusant de prendre en compte le respect des droits du peuple basque à obtenir sa séparation et ceux de l'ETA d'être considéré comme un interlocuteur.

L'ETA par ailleurs entend aussi faire la démonstration qu'elle est une force incontournable qui pèse électoralement et politiquement au Pays basque tout comme elle est capable d'agir, si elle le choisit, sur l'ensemble du territoire espagnol, c'est-à-dire pas seulement dans les provinces basques mais aussi

en Andalousie, à Madrid et peut-être demain dans d'autres provinces.

Les assassinats répétés de personnalités qui ne jouent pas un rôle déterminant dans la politique gouvernementale vis-à-vis du Pays basque sont destinés à faire pression sur l'ensemble d'une classe politique qui sait que les terroristes ont une longue liste de victimes potentielles.

Ce chantage et ces massacres en série sont monstrueux. Ils n'ont rien à voir avec le combat que peuvent mener des militants ou des groupes politiques qui luttent contre les oppressions, contre les injustices et l'exploitation. Et si demain l'ETA obligeait Madrid à reculer, il est certain que ses dirigeants utiliseraient la violence, la contrainte pour faire marcher au pas la population basque et non basque, même dans un Pays basque indépendant.

Les attentats de l'ETA, qui ne peuvent manquer de se multiplier dans les mois à venir, sont des méthodes criminelles qui n'ont rien à voir avec l'émancipation des opprimés. Elles relèvent de choix politiques réactionnaires qui, au nom d'un nationalisme exacerbé par des politiciens désireux d'être les maîtres au Pays basque, contribuent sciemment à creuser un fossé entre les travailleurs basques et non basques dans les provinces basques en même temps qu'elles isolent les classes populaires de cette région de celles des autres régions d'Espagne, alors que partout les couches pauvres de la population voient leur situation s'aggraver depuis des années.

Bien sûr les dirigeants de

l'ETA ne portent pas la responsabilité la plus lourde dans la situation existant aujourd'hui dans cette région d'Espagne. Il y a eu le franquisme et l'impitoyable répression qu'il a utilisée pour museler les nationalistes basques. Il y a eu, dans les 25 ans qui ont suivi la fin de la dictature, le refus des gouvernements du centre, de gauche, puis aujourd'hui de droite, de régler politiquement le problème posé par l'existence d'un courant séparatiste radical au Pays basque. Tous les commentateurs s'accordent à dire que, malgré la réprobation que suscitent les méthodes de l'ETA parmi une partie importante de la population du Pays basque, le courant politique lié à l'ETA garde un électorat de l'ordre de 12 à 18%. Mais il dispose d'un poids beaucoup plus important dans de nombreux quartiers populaires par le biais de multiples associations, en particulier parmi la jeunesse, nombreuse, à qui la situation actuelle n'offre guère de perspectives attirantes.

Les politiciens espagnols savent tous que le problème basque n'est pas soluble par la simple répression. Mais pour le moment le gouvernement d'Aznar se contente de multiplier les menaces de ne faire aucun quartier en même temps qu'il fait une importante pression pour tenter d'isoler l'ETA. Il essaie d'entraîner dans une sorte d'union sacrée anti-ETA non seulement le PSOE mais aussi les nationalistes modérés. Et si les choses semblent avancer du côté des socialistes qui viennent d'annoncer qu'ils avançaient leur rendez-vous avec le Parti d'Aznar (le PP), elles stagne-

ment plutôt du côté des nationalistes modérés du PNV, que dirigeants du PP et dirigeants socialistes accusent de cautionner l'ETA.

Jusqu'à présent, malgré de virulentes condamnations du terrorisme, le PNV a continué à se refuser à casser toute solidarité et toute forme d'alliance avec Euskal Herriarrok (EH), la coalition politique liée à l'ETA qui s'appelait auparavant Herri Batasuna. Il est vrai qu'il s'est délié de son accord parlementaire avec EH au niveau du Parlement basque. Depuis quelques semaines il a aussi rompu de façon nette divers accords conclus avec l'ETA au niveau des municipalités. Mais les nationalistes basques modérés du PNV essaient de continuer malgré tout – et malgré les pressions des représentants du PP et du PSOE – une certaine collaboration avec l'ETA. Sans

doute pensent-ils que c'est leur seule chance de ne pas se couper d'une partie minoritaire peut-être, mais importante et déterminée, de la population qui reste fidèle au nationalisme basque, tout comme c'est peut-être leur seule chance de maîtriser la situation au Pays basque et de se maintenir en place à la tête du gouvernement régional.

En attendant, l'été meurtrier qui s'annonce ne le sera pas du seul fait des terroristes de l'ETA, car dans le camp opposé c'est aussi la violence aveugle que les gouvernants vont manier avec les forces d'un appareil d'Etat capable de liquider les militants, de traquer les suspects, d'emprisonner et de torturer, en semant s'il le faut la terreur dans les quartiers et les agglomérations qui sont des bastions de l'ETA.

Henriette MAUTHEY

Au sommaire de Lutte de Classe n°52 (été 2000)

- **France 1997-2000** : le désastreux bilan pour les travailleurs de trois ans de gouvernement de gauche plurielle
 - **Italie** La déconfiture du centre-gauche
 - **Haïti** Elections fabriquées et encadrement des quartiers pauvres
 - **Loi d'orientation pour les départements d'outre-mer** Un emballage sur le changement de statut pour faire passer des mesures favorables au patronat
 - **Etats-Unis** L'argent public transformé en profit privé
 - **Municipales 2001** Discussions LO-LCR
 - **Tribune de la minorité** Des coups de hache de Saint-Bernard à l'expulsion de la Bourse du Travail de Lille, comment la gauche a floué les sans-papiers
- Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres.

peu de pétrole mais à la seule condition que les recettes de ces exportations soient placées sous le contrôle de l'ONU qui en supervise l'usage par le gouvernement irakien, après en avoir prélevé 30% du montant en guise de provisions sur les réparations de guerre qu'aura à verser l'Irak. Ainsi le régime irakien peut-il importer de quoi alimenter les appétits de ses élites et se maintenir au pouvoir en dépit de la situation catastrophique de la population.

Car la vraie, la seule victime de cette guerre du Golfe, comme des dix ans d'embargo qui ont suivi, aura été la population irakienne, rejetée plusieurs décennies en arrière par l'écroulement de toute une partie de l'infrastructure matérielle et sociale

causé par la guerre et jamais réparé, du fait de l'embargo occidental. Il ne manque pas de chiffres et de témoignages sur la baisse de l'espérance de vie chez les enfants, du fait de la malnutrition et du manque de médicaments, pour en témoigner.

Mais c'est cela l'ordre impérialiste. C'est contre les populations, et surtout contre les plus pauvres, qu'il s'exerce, pour protéger les privilèges exorbitants de la minorité de grands capitalistes dont l'existence parasitaire se résume à un pillage sans fin de la planète – au moins jusqu'à ce que ces populations finissent par faire table rase.

François ROULEAU



Queue pour une distribution de vivres à Bagdad, en 1995.

Ribeiro/Gamma

Lever (Haubourdin - Nord)

LA MOBILISATION CONTINUE

C'est l'époque des congés, mais si nous partons, c'est seulement quelques jours... on risque d'avoir de trop longues « vacances » d'ici quelques mois si la direction d'Unilever maintient sa volonté de fermer l'entreprise. Ce qui fait qu'il y a même plus de monde que d'habitude aux AG, et heureusement !

Nous avons repoussé ainsi le projet de l'expert du comité central d'entreprise qui proposait dans son rapport la filialisation de l'entreprise d'Haubourdin, car il remettait en cause les objectifs que la majorité du personnel s'est fixés : rester Lever ou bien, si la direction ne recule pas, la préretraite-entreprise pour les camarades qui ont 50 ans et plus et un million d'indemni-

té pour chacun d'entre nous, en plus des indemnités conventionnelles. Prévue entre les seuls délégués, la réunion sur ce projet s'est tenue de fait devant 70 salariés. La majorité du personnel tient maintenant à assister à tout ce qui se discute et veut que les décisions soient prises en assemblées générales.

Le rapport de l'expert signale que le choix de la direction d'Unilever ne repose pas sur un éventuel manque de rentabilité du site d'Haubourdin. D'après ses calculs, le transfert de la production en Angleterre et en Espagne ne deviendrait rentable que dans 7 ans. Et il confirme que la fermeture d'Haubourdin ferait partie de l'annonce de 25 000 suppressions d'emplois dans le

monde avec comme objectif principal de faire monter le cours des actions d'Unilever. Avec 4% d'augmentation, cette annonce fut peu efficace, alors même que ce trust se porte bien face à ses concurrents.

Cela n'empêche sans doute pas la direction de Lever d'appliquer son plan, mais cela justifie d'autant plus notre refus de subir la loi des patrons sans réagir et aussi d'exiger des compensations financières qui peuvent paraître importantes, mais qui ne sont pourtant pas grand-chose face à la richesse d'un tel trust. Le million supplémentaire pour tous que nous exigeons en cas de licenciement de Lever correspondrait au total des dividendes versés par Lever France aux actionnaires ces quatre dernières années, alors que les bénéfices de Lever France concourent

pour moins de 0,5% à ceux d'Unilever !

Bien sûr nous comptons plus sur notre lutte et son élargissement à d'autres entreprises pour imposer nos revendications que sur les rapports d'expertises. Cette semaine, lorsque nous avons appris la grève des salariés de Prowell, nous leur avons proposé de nous soutenir mutuellement. Nous avons participé ainsi à une de leurs AG et ils sont venus à Lever. Et nous sommes allés à quelques-uns avec eux à la Mairie de Lille.

Les responsables du Parti Socialiste et les autorités semblent un peu inquiets en ce moment, vu le nombre d'entreprises qui ferment leurs portes dans la région et les coups de colère qui se multiplient. Si les statistiques du chômage baissent au niveau national en juin, dans le Nord-Pas-de-Calais il y a une

augmentation de 0,5% du nombre de demandeurs d'emploi. Et ce n'est pas fini car, en plus de Lever, Case, Alstom, des Verreries de Masnières, de Manoir-industrie, et d'autres, ce sont plus d'un millier d'emplois qui risquent d'être supprimés d'ici la fin de l'année.

C'est aussi Forgeval à Valenciennes qui est menacée de fermeture et les 127 derniers ouvriers de licenciement. A l'exemple de Cellatex dans les Ardennes, des ouvriers de Forgeval avaient préparé l'incendie de l'usine avec des huiles, des carburants et des bonbonnes de gaz dont ils disposent. Alors que les autorités ne font rien contre les patrons qui pratiquent le « terrorisme social » par les licenciements massifs, le sous-préfet de Valenciennes s'est déclaré prêt à envoyer les CRS. Si les ouvriers de Forgeval ont finalement abandonné leur projet, leur mécontentement reste explosif. Et au-delà de l'explosion des entreprises, c'est l'explosion d'une lutte collective des travailleurs que craignent les autorités.



APRÈS CELLATEX, LE COUP DE COLÈRE DES SALARIÉS DE BERTRAND FAURE

Après l'occupation des usines Cellatex à Givet ou Adelschoffen à Schiltigheim par les travailleurs qui menaçaient de faire sauter leur entreprise pour obtenir un « plan social » plus favorable, c'est au tour des salariés de Bertrand Faure, à Nogent-sur-Seine, d'employer des méthodes similaires. Ils menacent de s'en prendre aux machines pour s'opposer à la délocalisation de leur production vers la Pologne ou la Turquie et obtenir, un « plan

social haut de gamme ».

Cette entreprise fabrique des housses de sièges pour voitures, essentiellement destinées à PSA. C'est dire que le constructeur automobile aurait largement les moyens d'assurer aux 236 salariés de l'entreprise des revenus décents.

Que les patrons se retrouvent confrontés à la colère des salariés qui n'acceptent pas sans broncher de se voir privés d'emploi et de ressources, on peut dire qu'ils l'ont bien cherché. A

force de pousser les gens au désespoir, ils doivent s'attendre à en recevoir des retombées. Même si ce n'est pas au travers de ces coups de force isolés que les travailleurs pourront mettre un frein à la recherche de profits maximums pour le patronat et aux licenciements qui en découlent. Pour cela, il faudra une riposte d'ensemble de la classe ouvrière qui lui permette d'inverser le rapport de force et d'imposer une politique qui défende ses intérêts.

Grande-Bretagne

RENAULT-NISSAN ET LE CHANTAGE À LA DÉLOCALISATION

Depuis que la monnaie britannique suit le dollar dans son ascension face à l'euro, tous les groupes automobiles opérant outre-Manche ont usé du chantage à la délocalisation, certains pour obtenir des subsides supplémentaires du gouvernement Blair et tous pour imposer une aggravation des conditions de travail sur les chaînes de montage

A côté de Ford, General Motors et BMW qui ont déjà obtenu des subventions sous une

forme ou une autre, Nissan (aujourd'hui contrôlé par Renault) est toujours en négociation.

Depuis près d'un an, Nissan exige une subvention de 1,6 milliard de francs faute de quoi le groupe menace de réduire la production dans son unique site, situé à Sunderland, dans le nord-est du pays.

Aux dernières nouvelles, le gouvernement Blair aurait monté les enchères à 550 millions de francs, soit 20% d'un investissement hypothétique pour le lancement d'une nouvelle Micra prévu en 2003 - qui permettrait (selon Blair, car

Renault ne s'engage même pas là-dessus) d'empêcher la suppression d'un millier d'emplois à Sunderland.

Mais cela ne suffit pas à Renault. Non seulement le PDG de Nissan nommé par Renault, Carlos Ghosn, ne lâche pas le morceau, mais il a déjà annoncé que, quoi qu'il arrive au site de Sunderland, une partie importante de la sous-traitance sera délocalisée, entraînant des milliers de licenciements qui échapperont sans doute aux feux de l'actualité mais n'en seront pas moins bien réels.

C'est que Ghosn se sait en position de force. D'un côté,

l'usine de Sunderland est située dans une région qui compte l'un des taux de chômage les plus élevés de Grande-Bretagne. De l'autre, cette usine représente un enjeu politique pour le gouvernement Blair : non seulement parce qu'elle est dans le fief personnel de trois membres du gouvernement, dont Blair lui-même, mais aussi parce que, depuis son ouverture sous le règne de Thatcher, elle a été, avec un recours systématique à la sous-traitance, le symbole de ce « marché du travail flexible » dont Blair se veut aujourd'hui le champion. Ce n'est pas pour rien si Sunderland reste toujours

considérée comme l'usine la plus productive du pays avec 340 000 véhicules prévus en 2001 pour seulement 5 000 ouvriers !

Alors, d'une façon ou d'une autre, Blair devra en passer par où Nissan-Renault l'exige, sans d'ailleurs que cela offre la moindre garantie pour les ouvriers de Sunderland. La servilité de Blair vis-à-vis du capital ne lui laisse pas d'autre choix, pas plus que celle de Jospin ne lui en laisse en France quand il s'agit d'user des fonds de l'Etat pour gonfler les profits de grands groupes comme Renault.

F.R.

Chantiers de l'Atlantique
Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

MOURIR À 20 ANS POUR LES PROFITS PATRONAUX

Un ouvrier de 20 ans est mort le 27 juillet vers 16 heures sur le paquebot en construction : *l'Infinity*. Il tirait les câbles et a chuté dans un trou de ventilation entre le pont 6 et le pont 3. Il venait d'être embauché depuis juin et travaillait comme intérimaire dans une entreprise de sous-traitance en électricité aux Chantiers de l'Atlantique. L'émotion était grande et l'écoeurement aussi. D'autant que chaque jour les travailleurs de ce secteur se disent qu'ils peuvent être à la merci de l'accident fatal, même pour les habitués. L'endroit est mal éclairé, pas protégé. Il faut travailler au-dessus du vide, sans rien pour se retenir. Il est considéré comme le plus dangereux à bord.

Derrière les cocoricos, sur le grand chantier de Saint-Nazaire et ses paquebots de rêve, il y a la féroce réalité de l'exploitation et les conditions de travail dignes du XIX^e siècle. À tel point que le *Millenium* qui vient de quitter le chantier et frère jumeau de *l'Infinity* et dont la presse, la télé ont bruyamment vanté la beauté, était surnommé le *Misérium*, tant la vie à bord était infernale.

13 000 salariés (dont un peu plus de 4 000 embauchés en fixe) travaillent aux Chantiers (entreprise grassement subventionnée

par tous les gouvernements à coup de milliards depuis des années). Les horaires sont fous depuis la mise en place des 35 heures sauce Aubry : 2x8, 3x8, week-end, jour et nuit. Il n'est pas rare, comme sur le *Millenium* qui avait du retard, de voir des salariés faire deux journées en une : ils finissaient à 17 heures et reprenaient à 21 heures.

Les intérimaires sont les plus touchés ; ils viennent de toute la France et de toute l'Europe ; beaucoup vivent comme ils peuvent, s'hébergent dans des campings, même en hiver, s'entassent à plusieurs dans des chambres, des cabanons, des caravanes. Ils mangent aussi, souvent, sur le tas, presque au pied des machines ou sur les parkings, le prix du repas des selfs du chantier étant inabordable pour beaucoup.

Formés ou pas, ces travailleurs se retrouvent du jour au lendemain et sans expérience sur des postes où le minimum d'apprentissage et de sécurité n'est pas assuré.

En ce moment où l'on parle de son danger, il faut savoir qu'aux Chantiers l'amiante est encore utilisée à l'insu des salariés. Cela a d'ailleurs été dénoncé par la CGT.

Les patrons se fichent de la santé des travailleurs : on voit par

exemple des ouvriers et des ouvrières travailler avec des produits extrêmement nocifs, exposés toute la journée à la laine de verre, à l'odeur des solvants, à la poussière qui s'incruste partout et forcément dans les poumons. Et le cynisme va jusqu'à ne pas les avertir du danger qu'ils courent, ni les équiper correctement pour se protéger, comme témoigne un jeune intérimaire qui a travaillé avec des produits à base de plomb sans le savoir : personne ne le lui avait dit.

Les patrons se servent à outrance de tous ces travailleurs précaires, mal informés, pour leur faire faire n'importe quoi dans n'importe quelles conditions, dans des délais records, avec des horaires fous et des salaires de misère.

Sait-on que des milliers de travailleurs intérimaires doivent eux-mêmes fournir leurs propres outils pour travailler aux Chantiers, et sont donc obligés de déboursier avant même d'avoir commencé à gagner un sou, une somme qui peut varier de 1 500 F à 4 000 F suivant les métiers ? Alors c'est la débrouille individuelle avec toutes les conséquences désastreuses pour la sécurité et la santé.

Il n'y a pas un jour sans accidents plus ou moins graves ; et la pression est forte pour qu'ils soient camouflés, pas déclarés, surtout dans les entreprises de sous-traitance.

La sécurité ? Les patrons en causent, font quelques contrôles spectaculaires sur les lunettes, les casques, mais en réalité seule la productivité compte. Le PDG veut la voir augmenter de 30% et vise la fabrication de 14 paquebots en un temps record. Les marchés juteux en perspective de la croisière n'attendent pas !

Suite à l'accident, la direction a fait part de son émotion dans un communiqué à la presse. À d'autres ! C'est en toute connaissance qu'elle a fait le choix d'aggraver nos conditions de travail et de vie pour produire plus et plus vite avec notre sueur, notre santé, notre fatigue et notre sang. Comme d'habitude, elle essaiera de dégager sa responsabilité et de trouver des boucs émissaires.

Mais pour nous, le jeune de 20 ans qui est mort à bord de *l'Infinity* est mort sur l'autel des profits de l'Alstom.

Correspondant LO

Aventis Romainville (Seine-Saint-Denis)
ex-Hoechst-Marion-Roussel

LES MENACES CONTRE NOS EMPLOIS SE PRÉCISENT

La direction d'Aventis (Hoechst et Rhône-Poulenc fusionnés) était en négociations avec la branche Pharmacie du géant de la chimie Du Pont de Nemours pour la vente du centre de recherche de Romainville et de ses services d'appui. Le 18 juillet, elle a annoncé la rupture.

Cela fait 19 mois que les 1832 travailleurs de l'établissement de Romainville, ainsi que des centaines de salariés en sous-traitance, vivent dans l'inquiétude pour leur emploi. Dans le cadre de la création d'Aventis, la direction entendait « rationaliser » ses centres de recherche dans le sens d'une augmentation des profits, par la mise en vente de Romainville. Elle se faisait fort de trouver un repreneur et il fallait, paraît-il, se rassurer puisque des négociations étaient en cours avec plusieurs candidats à la reprise. Mais les tractations étaient restées secrètes, jusqu'à ce qu'on apprenne qu'avec Du Pont, le dernier en lice, elles avaient fait flop.

Selon Aventis, la responsabilité de l'échec des négociations incombe à la direction de Du Pont qui aurait formulé de nouvelles exigences. Mais qui nous a mis en vente comme des marchandises avec le site, si ce n'est nos patrons, pour le bonheur des actionnaires ? Pour la même raison, la direction envisage 11 000 suppressions d'emplois dans le monde, dont 3000 en France, et la fermeture ou la vente de 49 sites sur 91.

Les travailleurs de Romainville ont, depuis 19 mois, participé à de nombreux débrayages et manifestations, en Seine-Saint-Denis, aux différents sièges de Hoechst et de Rhône-Poulenc, à l'assemblée des actionnaires, etc.

Désormais, ils craignent le démantèlement et la fermeture progressive du site. Dès l'annonce de la rupture avec Du Pont, bien que les effectifs aient été alors peu nombreux en raison des vacances, nous avons débrayé et, à une centaine, nous nous sommes rendus à La Défense où se tenait une réunion de la direction. Nous exigeons le maintien des emplois, du site et des activités. Puis une assemblée a regroupé 700 personnes à Romainville. Deux membres de la direction qui avaient dû venir s'expliquer ont été chahutés quand ils ont annoncé un nouveau délai de

trois mois (encore !) pour trouver « des solutions en interne et en externe ». Ce qui n'a trompé personne. Il faut dire que la direction nous a déjà tellement menés en bateau ! Elle affirme que la rupture des négociations avec Du Pont « ne remet pas en cause ni la philosophie, ni la stratégie, ni les instruments de la politique d'Aventis Pharma, en particulier dans le domaine social » ; mais précisément, cette « philosophie » consiste à supprimer des emplois pour accroître les bénéfices.

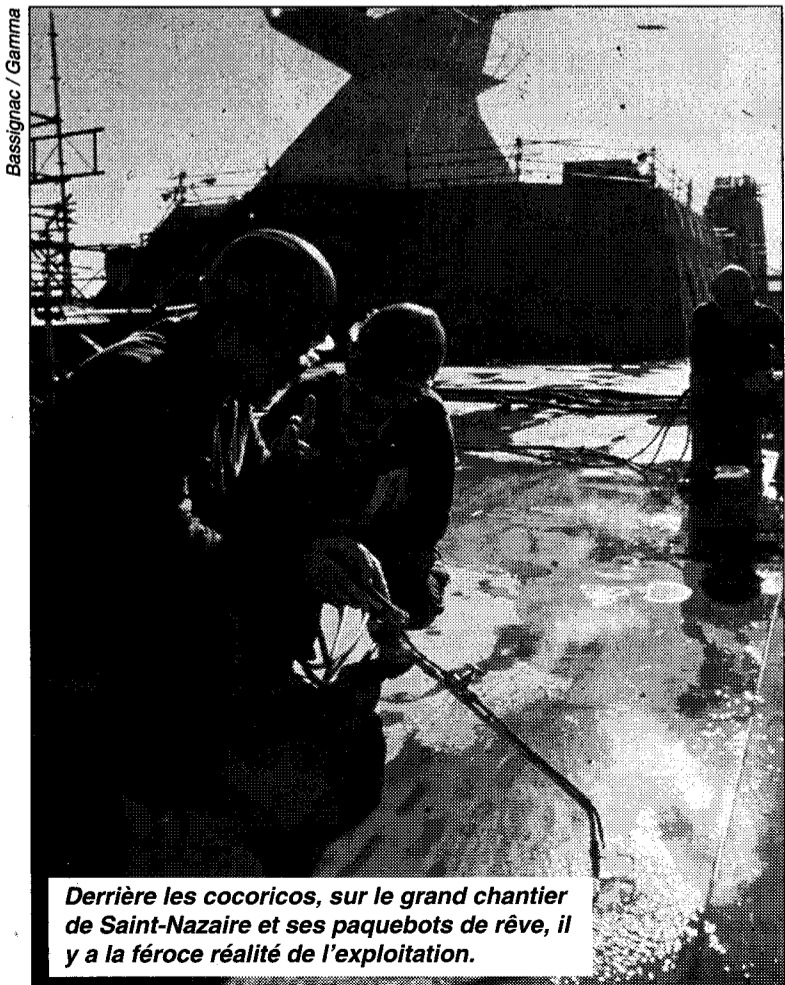
Mardi 25 juillet, nous nous sommes rassemblés à 400, et 200 d'entre nous se sont à nouveau rendus au siège en manifestation pour dire notre colère. Une délégation syndicale de l'usine et du centre de recherche Aventis de Vitry (Val-de-Marne) était présente. Nous avons été accueillis par des employés qui avaient confectionné des pancartes pour exprimer leur solidarité. Deux jours plus tard, une conférence de presse convoquée à l'initiative de l'intersyndicale s'est déroulée dans l'entreprise avec la participation active de près de 300 travailleurs du site et de militants syndicaux de Vitry.

Au centre de recherche de Vitry et à La-Croix-de-Berny, la direction d'Aventis parle d'embaucher, mais en réalité 22 emplois d'ouvriers et d'employés ainsi que 31 emplois de techniciens sont supprimés, tandis que la création de 170 emplois de cadres n'empêche pas que certains d'entre eux soient toujours sans poste.

La colère est déjà là, mais bien sûr, il nous reste à préparer tous ensemble la riposte de la rentrée, pour que la direction s'engage à nous garantir tous les emplois et tous les sites. Elle en a très largement les moyens. L'année 1999 avait été « un grand cru en termes de performances commerciales », selon le président de la branche Pharmacie. Pour les six premiers mois de cette année, Aventis vient d'annoncer une augmentation de 11,6% de son chiffre d'affaires par rapport au premier semestre de l'année précédente (et même 17,6% pour le secteur de la Pharmacie). Prétendre supprimer des emplois dans une telle situation constitue une vraie provocation.

Après une hausse de 24% du bénéfice par action en 1999, les dirigeants d'Aventis promettent cette année une augmentation de 25% et d'au moins 30% en 2001 et 2002. Il y a donc une marge financière importante pour maintenir tous les emplois et en créer de nouveaux.

Correspondant LO



Derrière les cocoricos, sur le grand chantier de Saint-Nazaire et ses paquebots de rêve, il y a la féroce réalité de l'exploitation.

Guadeloupe

UN CAPITALISTE POLLUEUR ET UN PRÉFET COMPLAISANT RECULENT FACE À LA MOBILISATION POPULAIRE

La Guadeloupe a vécu un mois de juillet agité, malgré l'ambiance de vacances. Une affaire de pollution a occasionné plusieurs manifestations et barrages routiers. Nous publions ci-dessous la correspondance que nous ont adressée nos camarades du groupe Combat Ouvrier, qui ont participé à ce mouvement.

Il y a déjà bien longtemps que la distillerie Bonne-Mère, située dans le hameau de La Boucan dans la commune de Sainte-Rose, pollue la Grande Rivière à Goyaves qui traverse la région.

Mais ces derniers mois, devant l'ampleur de cette pollution, les habitants du hameau ont décidé de s'organiser et de protester pour y mettre définitivement un terme. En effet, la puanteur de la rivière, la prolifération de moustiques, la destruction de la faune et de la flore environnantes, notamment la mort de milliers de poissons, l'apparition de maladies dues à la pollution rendaient la vie intenable. Les habitants ont donc constitué un « collectif des riverains de la Grande Rivière à Goyaves ». Leur revendication était simple : l'arrêt de la pollution due au déversement de vinasse, un des résidus de la distillation de la mélasse (elle-même étant un résidu de la fabrication du sucre). A de nombreuses reprises ils ont manifesté et barré le pont franchissant la rivière sur la route nationale et ont perturbé la circulation. Au mois de juin, excédés par les attermoissements et le mépris du préfet et du capitaliste pollueur à leur égard, ils ont barré le pont plusieurs jours de suite, s'affrontant aux gendarmes. Ces derniers ont arrosé de grenades lacrymogènes tout le hameau selon un scénario bien rôdé par eux depuis plusieurs mois. En face d'eux, les jeunes en particulier ripostaient à coup de pierres et reformaient des barricades à chaque fois qu'ils pouvaient. L'affaire a donc vite dépassé le cadre du petit hameau et a fait la une de l'actualité jusqu'à cette dernière semaine.

D'autant que « le collectif des riverains » avait lancé un appel à plusieurs organisations politiques et syndicales qui ont décidé avec

lui d'organiser une série d'actions d'information et de protestations dans toute l'île. Le comité de soutien aux riverains qui s'est constitué comprend diverses organisations de la mouvance nationaliste : l'UPLG (Union Populaire pour la Libération de la Guadeloupe), le syndicat UGTG, le KGV (Comité guadeloupéen « veillatif »), Le KLNG, le Mouvement Guadeloupéen, ainsi que le Parti Communiste Guadeloupéen et nos camarades du groupe trotskyste Combat Ouvrier.

Plusieurs réunions unitaires eurent lieu à La Boucan avec la population ainsi qu'un premier meeting qui rassembla plusieurs centaines de personnes. Un deuxième meeting rassembla 300 personnes à la salle des fêtes du Lamentin le jeudi 20 juillet. Deux tracts signés par l'ensemble des organisations furent distribués dont le deuxième à 20000 exemplaires lors de caravanes organisées dans toute la Guadeloupe le samedi 22 juillet. Au cours de ces caravanes, les militants des différentes organisations s'arrêtaient dans les communes, sur les places et les marchés pour expliquer l'action, dénoncer la pollution.

Entre temps, le conseil municipal de la commune de Sainte-Rose avait voté une délibération réclamant la fermeture de l'usine jusqu'à sa mise aux normes et celui du Lamentin, commune limitrophe, une motion de soutien aux riverains de La Boucan - toutes dispositions étant prises pour que la trentaine de travailleurs de l'usine soit payée.

Le collectif des riverains et le comité de soutien rencontraient le préfet le lundi 24 juillet. Ils exigeaient que des mesures immédiates soient prises pour faire cesser la pollution. La réponse du préfet parvenue le lendemain fut

rejetée par les riverains et le comité de soutien. Le représentant de l'Etat français remettait à 2001 la mise en place d'un système permettant une dépollution complète.

Le mercredi 25 juillet, les organisations soutenues notamment par les jeunes de La Boucan en colère manifestaient en plusieurs points de l'île. Plusieurs axes routiers étaient bloqués. Un nouveau tract d'explication était distribué à la population qui, dans son ensemble, soutenait les actions entreprises malgré les perturbations sur les routes. Le même jour à 10 heures, le préfet reçut à nouveau les riverains et les organisations en présence du capitaliste pollueur et accepta de satisfaire les principales revendications. Un protocole d'accord fut signé entre lui, les riverains et les organisations du comité de soutien.

Vers 13h30, les représentants des organisations ainsi que les militants et autres manifestants se retrouvaient sur le pont de La Boucan pour rendre compte à la population des résultats de la négociation. Les riverains, après approbation, ont toutefois insisté sur la vigilance et la mise sous surveillance de l'usine car, disaient-ils, le capitaliste pollueur pouvait sous une forme ou sous une autre ne pas respecter l'accord.

Mais tous ont ressenti l'accord signé avec le préfet comme une première victoire et la fierté d'avoir obtenu gain de cause par la mobilisation pouvait se lire sur les visages.

Le vendredi 28 un meeting de bilan eut lieu avec la population de La Boucan où un représentant de chaque organisation prit la parole.

Un comité de vigilance sera mis en place pour vérifier le respect des dispositions du protocole d'accord signé avec le préfet. Mais la population de La Boucan et les jeunes ont mis l'usine sous surveillance et se chargent déjà chaque jour de vérifier la qualité de l'eau de la rivière. Tous se disent prêts à se mobiliser à nouveau si nécessaire.



Distillerie de rhum à Basse-Terre

L'USINE BONNE-MÈRE : UNE POLLUTION DE GRANDE AMPLITUDE

L'usine Bonne-Mère appartient à Claverie fils, deuxième d'une petite dynastie de possédants dans le secteur de la canne à sucre.

Ce capitaliste produit du rhum sans se soucier aucunement des énormes dégâts engendrés par sa pollution. 170 tonnes de vinasse de mélasse, soit 720000 litres par jour, sont déversées dans la rivière. La « vinasse » est très acide et fortement chargée en matières organiques. L'une des conséquences est la privation d'oxygène du milieu aquatique entraînant la disparition progressive d'une grande partie de la faune et de la flore.

En période de déficit pluviométrique, on peut constater une eau noirâtre, ou rougeâtre en certains endroits, et une

odeur nauséabonde.

Il existe des solutions pour produire du rhum sans polluer. Notamment la méthanisation. Mais le méthaniseur de Claverie est en panne depuis six ans. Et un seul méthaniseur est nettement insuffisant. Il en faudrait deux. Il en promet un autre pour... 2001. Et même avec deux méthaniseurs, il faudrait encore des sortes de bassins de décantation et d'épuration pour déverser dans la rivière une eau dépolluée. Mais pour Claverie, comme pour tous les capitalistes, seuls comptent les profits. La protection de l'environnement et la santé de la population sont les cadets de leurs soucis. La population de La Boucan l'aura sévèrement rappelé à l'ordre !

LE MONDE À L'ENVERS

Avec la marée noire de l'Erika, les paludiers de Guérande affirment avoir subi un préjudice : ils n'ont en effet pas ouvert les vannes permettant à la mer de recouvrir les marais salants, craignant que le sel obtenu par évaporation n'ait un goût... d'hydrocarbure, et leur récolte de cette année est nulle.

Or, pour avoir demandé une indemnisation, voilà qu'ils se retrouvent assignés en justice par le FIPOL (le fonds chargé d'indemniser les victimes de la pollution, alimenté entre autres par les pétroliers) et par TotalFina, qui contestent le bien-fondé de leur réclamation.

TotalFina dans le rôle de victime, voilà qui ne manque pas de sel !

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON TROTSKY

Dernières brochures parues :

- N° 84 : Les Partis communistes aujourd'hui (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 novembre 1999)
- N° 86 : Mondialisation, OMC, Seattle, qu'y a-t-il de changé dans le capitalisme ? Les révolutionnaires et le réformisme de crise (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 février 2000)
- N° 87 : De l'URSS à la Russie de Poutine (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 mai 2000)

Prix : 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

Bonnes feuilles de « Paroles de prolétaires » d'Arlette Laguiller

Nous poursuivons cette semaine la publication d'extraits du livre d'Arlette Laguiller, *Paroles de Prolétaires*, paru au printemps 1999. Ce livre rassemble de nombreux témoignages de travailleurs, illustrant ce qu'est aujourd'hui encore la condition de la classe ouvrière.

Le troisième chapitre de ce livre (*La dégradation des conditions de travail*) contient, entre autres, le témoignage de Bernard qui, à trente-cinq ans, travaille depuis quinze ans dans une entreprise s'occupant du nettoyage de l'intérieur des bateaux.

« Notre travail, c'est de nettoyer les ballasts, les cuves à mazout des pétroliers, les chaudières, les « caisses à merde », c'est-à-dire les immenses containers dans lesquels se déversent les conduits des WC d'un bateau.

Nous travaillons en général à deux ou plus, jamais seuls, pour des raisons de sécurité. Les « caisses à merde » sont d'abord vidangées en mer, au large, et ensuite il faut les nettoyer. Elles contiennent des gaz dangereux, que l'on chasse en envoyant de l'eau avec une manche à incendie. On évacue en même temps le contenu à la pompe. Puis l'un de nous descend au fond en ciré et bottes avec un masque. Il ramasse à la pelle ce qu'on appelle la boue restante (qui n'en est malheureusement pas vraiment), qu'il met dans un seau. Et il le passe à un collègue resté à l'extérieur, qui en déverse le contenu dans un fût.

Les caisses sont plus ou moins grandes selon les bateaux. Elles font à peu près 2,5 mètres de haut sur 10 mètres de long et 3 mètres de large. Ce qui a collé aux parois, il faut le laver avec l'eau sous pression des manches à incendie, puis pomper. Ensuite, il reste encore à enlever tout ce qui a séché et est resté collé, avec la « gratte », une sorte de spatule au bout d'un manche, grosse comme la moitié d'une pelle.

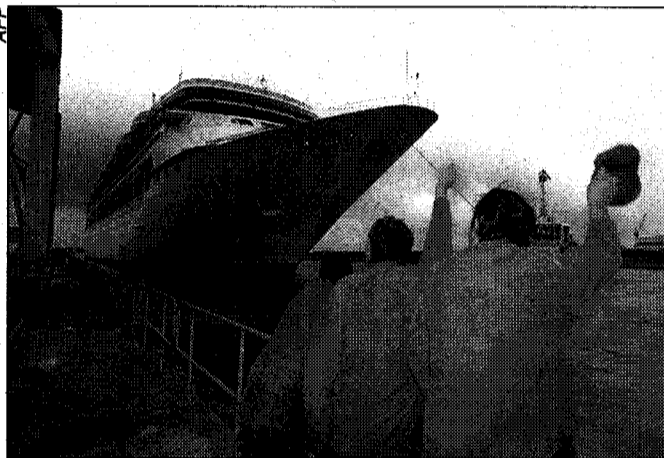
On travaille avec un masque, un chiffon sur la tête. Les cirés sont jetés dans les fûts à la fin.

Pour les ballasts qui ont contenu des produits pétroliers, personne n'entre avant qu'un « chimiste » n'ait effectué un contrôle. Il teste la présence de gaz qui risqueraient de provoquer une explosion. S'il en trouve, il faut installer une ventilation, qui envoie de l'air dans le ballast et refoule les gaz à l'extérieur.

Les soutes de stockage du mazout et du gasoil, qui alimentent les machines des pétroliers, ont une capacité qui varie entre 200 et 300 m³ et à peu près 20 à 30 m³ sur un ferry ou un gros cargo.

Dans les ballasts à mazout, on introduit d'abord un produit dégraissant. Puis on rince à l'eau. Ensuite on descend équipé, avec un masque à gaz dont on change les cartouches pour chaque soute. Comme pour les « caisses à merde », on

ramasse les boues restantes à la pelle et on les verse dans un seau qui est hissé à l'aide d'une poulie par un collègue resté en haut. On doit nettoyer encore plus complètement s'il y a « cassure ». Si, par exemple, il y a un ballast à mazout à côté d'un ballast à eau et qu'il y a une fissure de la paroi qui les sépare, l'eau risquerait de se mélanger au mazout. Il faut absolument intervenir, dégazer puis nettoyer pour



Les paquebots peuvent être luxueux et leurs occupants millionnaires. Mais ce sont des smicards qui, derrière, doivent nettoyer la m..., fût-elle dorée.

que les équipes de chaudronniers et de soudeurs puissent réparer.

Au seau, on remplit ainsi entre 10 et 15 fûts de 200 litres pour un ferry.

Les cuves pour le transport du pétrole dans les pétroliers sont encore bien plus grandes. Elles ne sont pas nettoyées à chaque cargaison, mais seulement quand il y a un problème et qu'il va falloir travailler. Seulement, voyage après voyage, les boues lourdes s'accumulent au fond, et ce nettoyage n'est pas une partie de plaisir.

Le « lourd », que nous enlevons à la pelle et au seau, ressemble à de la réglisse. On descend à l'échelle. On se retrouve vingt à trente mètres plus bas. Il y a bien un garde-corps et des paliers, mais l'échelle est déjà grasse et quand on remonte, après le travail, les bottes elles aussi sont grasses et glissantes car elles sont pleines de mazout.

Dans les échappements et les cheminées des chaudières, on enlève la suie avec un aspirateur et des seaux. On rentre dedans pour nettoyer. On porte des lunettes, un masque et on s'éclaircit avec une baladeuse.

En été, les tôles sont chauffées par le soleil, la baladeuse chauffe aussi. La transpiration et le mazout nous brûlent le visage. On est obligé de mouiller la tôle pour refroidir un peu.

Nous sommes une quinzaine à travailler, tous journaliers, y compris mon chef d'équipe. Cela veut dire qu'on vient le matin à 7 heures voir s'il y a du travail. S'il n'y en a pas, on va pointer au chômage. Le patron a un accord en ce sens avec l'ASSEDIC.

La journée normale va de 7 h 30 à 17 h 30, avec deux heures de coupure pour

TRAVAILLER DANS LA M... AU SENS PROPRE!

déjeuner. Je fais assez souvent des heures supplémentaires, surtout des « petites nuits », de 17 à 23 heures. On peut faire jusqu'à quatre nuits dans la semaine. Il arrive aussi qu'on travaille deux ou trois samedis dans le mois.

Nous sommes payés au SMIC pour les heures normales. Je touche environ 5 000 francs, et les bons mois (ceux où il y a eu des heures supplémentaires) entre 7 000 et 7 500 francs.»

Les femmes, comme les hommes, sont confrontées à des conditions de travail déplorables, comme le montre le témoignage de Marie, ouvrière dans une faïencerie.

« Nous sommes 350 ouvriers, surtout des OS. Nous fabriquons tout le sanitaire : lavabos, cuvettes de WC, vasques, receveurs de douche, etc.

Pour donner une idée des cadences, une ouvrière doit émailler 650 pièces par jour, c'est-à-dire une pièce toutes les quarante secondes. Sur chaque pièce elle doit passer trois couches d'émail au pistolet. A cause de la poussière dégagée par les soufflettes et les pistolets, il faut travailler avec le masque et quelquefois les lunettes, quand les émaux sont trop dangereux pour les yeux.

L'été, la chaleur est de 40°C, 50°C, à cause des fours. En juin, un copain avait mesuré 45°C à 7 heures du matin.

Dans les autres secteurs, ce n'est pas mieux. Par exemple, au Coulage, tout se fait manuellement. Les couleurs soulèvent plusieurs tonnes par jour. Beaucoup ont des problèmes de dos. Du coup, ils perdent leur poste et se retrouvent balayeurs ou manutentionnaires, avec un salaire inférieur. Le salaire est à la pièce, et si les gens ne font pas leur quota, fixé bien sûr par les chefs, la paye est amputée d'autant ! Alors, les couleurs les plus âgés viennent une heure ou deux heures avant l'embauche pour avoir le temps de faire leur quota.

Dans beaucoup de secteurs, la poussière entraîne des cas de silicose. Chaque année, il y a plusieurs personnes qui apprennent à la visite annuelle qu'elles sont silicosées. Elles continuent à faire le même travail, en touchant simplement une indemnité de 300 francs à 1 000 francs par mois. Au Moulin, où il y a beaucoup de poussière, un gars est mort l'an dernier de la silicose. Son frère était mort de la même maladie en 1996. Souvent, des gens disent : « On a peur de partir en retraite parce que la plupart de ceux qui partent meurent quelque temps après. » Mais ce n'est pas à cause de la retraite, c'est parce que l'usine nous a usés.

Dans l'usine, les bâtiments sont laissés à l'abandon. Ils datent du siècle dernier. L'eau des robinets vient du canal d'à côté. Les sous-sols sont mal éclairés, tout juste

Arlette
LAGUILLER



Paroles de prolétaires

Réponses des travailleurs eux-mêmes
à ceux qui prétendent
que la classe ouvrière n'existe plus
Plon

le poste de travail. Il y a des fuites dans les toitures. Il y a quelques années, mon équipe avait dû arrêter de travailler, car la neige nous tombait sur le dos !

Mais l'usine ne tourne pas au ralenti pour autant. Avec ces bâtiments pourris et dangereux, avec ces vieux chantiers, les cadences sont folles et la production sort à jet continu. C'est tout simplement que le patron refuse d'investir un centime pour améliorer nos conditions de travail.

Un travailleur vient de mourir en fermant une porte coulissante. Elle est tellement lourde qu'il faut être à deux pour la faire bouger. En coulissant, elle est sortie de son rail et l'a écrasé. Il a laissé sept enfants. Pour une fois, cela a fait scandale et même le journal local en a parlé.

Le patron a fait construire plusieurs nouvelles unités. Là, tout est neuf et on a mis des robots. Mais au point de vue conditions de travail, ce n'est pas mieux. Pour rentabiliser au plus vite les machines, les gens sont obligés de travailler en 5 x 8, c'est-à-dire les 3 x 8 mais avec le travail week-ends et jours fériés. Au début, il y avait des volontaires, à cause des primes de nuit et de dimanche. Mais ils en sont vite revenus. Les cadences sont folles, ils doivent s'occuper de plusieurs robots et n'arrêtent pas de courir. Entre le travail et les changements d'horaires perpétuels, ils sont lessivés et plusieurs ont eu des dépressions. Tout le monde voit que les robots ne servent pas à améliorer nos conditions de travail, mais seulement à augmenter la production.»

Pour se procurer, frais de port compris, *Paroles de prolétaires*, envoyer un chèque de 75 F à l'ordre de Lutte Ouvrière à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Sur la route de vos vacances RENDEZ-VOUS AVEC LUTTE OUVRIÈRE

Les caravanes de propagande de Lutte Ouvrière poursuivent leur route en ce début du mois d'août. Après avoir fait étape en Provence, dans l'Ain et la Savoie, la Drôme et le Dauphiné, en Picardie, en Normandie, autour de l'étang de Berre, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, sur les côtes de la Bretagne du Sud, à Avignon et dans des villes alentour, etc., des camarades continuent de sillonner bien des régions du pays et de faire étape dans différentes villes dont nous donnons ci-dessous la liste.

A l'occasion des étapes passées et des nombreuses discussions qui les ont marquées, partout les mêmes préoccupations du monde du travail s'expriment. Le chômage, qui pèse toujours lourdement malgré sa baisse officiellement enregistrée ; la mise en œuvre de 35 heures, qui généralement se traduit par une dégradation des conditions de travail, de salaire et de vie

des familles ouvrières ; l'arrogance des patrons qui, en particulier dans bien des petites ou moyennes entreprises où les syndicats sont interdits de séjour, se croient vraiment tout permis.

Dans ces conditions, nombre de discussions ont également eu lieu sur les possibilités et les moyens de ne pas se laisser faire, de donner un coup d'arrêt aux attaques répétées des patrons, petits et grands, de réagir et de trouver la voie pour renverser le rapport des forces en faveur du monde du travail. Et ce rapport des forces, il faudra réussir à l'inverser à l'échelle de l'ensemble de la classe ouvrière, par une convergence des nombreuses luttes et résistances qui ont lieu, de façon isolée, dans bien des entreprises du pays et qui devront se multiplier et s'étendre sur des objectifs offensifs. Et c'est à propos de tout cela que nous voulons poursuivre les discussions, au fil des prochaines étapes.



Vendredi 11 août
PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales)

Samedi 12 août
SAINTE-MARIE-DE-LA-MER (Pyrénées-Orientales)

LORRAINE

Mercredi 16 août
SAINT-AVOLD (Moselle), place Paul-Collin

Jeudi 17 août
SARREGUEMINES (Moselle), rue Sainte-Croix

Vendredi 18 août
CREUTZWALD (Moselle), rue de l'Eglise

Samedi 19 août
FORBACH (Moselle), parking de l'Hôtel-de-Ville

Lundi 21 août
METZ Borny (Moselle), place du marché

Mardi 22 août
HAGONDANGE (Moselle), place du marché

Mercredi 23 août
BRIEY (Meurthe-et-Moselle), Plan d'eau, place Niederaussen

Jeudi 24 août
METZ Sablons (Moselle), place Saint-Livier

Vendredi 25 août
HAYANGE (Moselle), place Nicolas-Schneider

Samedi 26 août
LONGWY-HAUT (Meurthe-et-Moselle), place de l'Hôtel-de-Ville

LONGWY-BAS (Meurthe-et-Moselle) à 17 heures, Salon Petitier de l'Hôtel-de-Ville, réunion publique avec Christiane Nimsgern, conseillère régionale LO

ALSACE

Mercredi 16 août
HUNINGUE (Haut-Rhin), place Abatucci

Jeudi 17 août
WITTELSHEIM (Haut-Rhin)

Vendredi 18 août
GUEBWILLER (haut-Rhin) ; parking de l'avenue Foch

Samedi 19 et lundi 21 août
COLMAR (Haut-Rhin), parking Scheurer-Kestner

Mardi 22 août
KAYSERSBERG (Haut-Rhin), Badhus

Mercredi 23 août
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (Bas-Rhin), parking du collège, cité Libermann

Jeudi 24 août
SÉLESTAT (Bas-Rhin), square Ehm

Vendredi 25 août
SAVERNE (Bas-Rhin), place du Gal-de-Gaulle

Samedi 26 août
SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin), place de l'Hôtel-de-Ville

AQUITAINE

Vendredi 4 août
CAPBRETON (Landes), place des Basques

Samedi 5 août
SAINTE-PAUL-LES-DAX (Landes), place de la Poste

Lundi 7 août
VIEUX-BOUCAU (Landes), devant le Club-House Tennis

Mardi 8 août
SAINT-GIRONS-PLAGE (Landes), parking de Saint-Girons Plage

Mercredi 9 août
MIMIZAN (Landes), parking Sud

Jeudi 10 août
PARENTIS (Landes), sur le marché

Vendredi 11 août
AUDENGE (Gironde), place du marché

LANGUEDOC

Lundi 14 août
AGDE (Hérault), bas de la Promenade

Jeudi 17 août
NARBONNE (Aude), quai Victor-Hugo

Vendredi 18 août
NARBONNE-PLAGE (Aude), front de mer

Samedi 19 août
VALRAS (Hérault), terrain du Casino

Mardi 22 et mercredi 23 août
MONTPELLIER (Hérault), place Paul Bec (Quartier Antigone)

Jeudi 24 août
NIMES (Gard), place Saint-Charles (Bd Gambetta)

Vendredi 25 août
SÈTE (Hérault), place Stalingrad

Samedi 26 août
CARNON-PLAGE (Hérault), parking du centre administratif

BRETAGNE NORD

Samedi 5 août
LANNION (Côtes-d'Armor), Parking de Günzburg

Lundi 7 août
TREGASTEL (Côtes-d'Armor), Place du Marché

Mardi 8 août
PAIMPOL (Côtes-d'Armor), Quai Loti

Mercredi 9 août
BINIC (Côtes-d'Armor), Parking av. du Gal-de-Gaulle

Jeudi 10 août
LAMBALLE (Côtes-d'Armor), Place du Champ-de-Foire

Vendredi 11 août
PLENEUF-VAL-ANDRÉ (Côtes-d'Armor), Place des Régates

Samedi 12 août
DINAN (Côtes-d'Armor), Place Duguesclin

CHARENTE MARITIME

Samedi 5 août
ST-GEORGES-DE-DIDONNE, parking stade C-Besson

VENDÉE

Lundi 7 août
SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE (Vendée)

Mardi 8 août
CHALLANS (Vendée)

Mercredi 9 août
SAINT-JEAN-DE-MONTS (Vendée)

Jeudi 10 août
LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)

Vendredi 11 août
SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ (Vendée)

Samedi 12 août
NOIRMOUTIER (Vendée)

Lundi 14 août
LA TRANCHE-SUR-MER (Vendée)

Mercredi 16 août
LA BERNERIE-EN-RETZ (Vendée)

Jeudi 17 août, vendredi 18 août et samedi 19 août
NANTES (Loire-Atlantique)

AUDE ROUSSILLON

Samedi 5 août
CARCASSONNE (Aude)

Lundi 7 août
COLLIOURE (Pyrénées-Orientales)

Mardi 8 août
PORT-VENDRÉS (Pyrénées-Orientales)

Mercredi 9 août et jeudi 10 août
ARGELÈS-PLAGE (Pyrénées-Orientales)

UNE JUSTICE DURE AUX PAUVRES

Un jeune caissier d'une superette de Bischheim a comparu devant le tribunal correctionnel de Strasbourg. Son crime ? N'avoir facturé que 50 francs de marchandises à un couple de jeunes chômeurs et fermé les yeux sur les marchandises restées dans le chariot, pour une valeur de 629,59 francs : des petits pots pour bébé, du sucre, du jambon, du fromage râpé...

Le tribunal vient de rendre public son verdict : le caissier, accusé de « complicité de vol », a été relaxé (mais il reste licencié pour « faute grave »). Le tribunal, en revanche, a été beaucoup plus sévère envers les chômeurs : quatre mois de prison - plus deux avec sursis - pour l'homme, deux mois avec sursis pour la femme. Ils devront de surcroît payer

600 francs pour frais de procédure.

On n'est plus à l'époque de Jean Valjean, où le vol d'un morceau de pain vous conduisait au bagne mais, 150 ans après, la justice condamne toujours lourdement ceux qui, par manque de ressources, volent des produits de première nécessité pour se nourrir et nourrir leur enfant.